

Résultats de Contrôle Laitier

Espèce Ovine

France 2020



Collection

Résultats

Responsable de la rédaction :

Gilles THOMAS – Jean Michel ASTRUC - Xavier BOURRIGAN (Institut de l'Élevage)

Equipe de rédaction :

Ont participé à l'élaboration de la partie ovine :

Pour l'Institut de l'Elevage :

Calcul et analyses : Jean Michel Astruc jean-michel.astruc@idele.fr

Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr

Xavier Bourrigan xavier.bourrigan@idele.fr

Mise en page :

Gilles THOMAS et Sarah DAUPHIN (Institut de l'Élevage)

Crédits photos :

OS Lacaune, OS brebis Corse, OS ROLP, GIS iD64

La reproduction des informations est autorisée uniquement sous réserve de mentionner la source « Institut de l'Elevage »

Espèce ovine

*Source des photos de brebis :
OS Lacaune, OS brebis Corse, OS ROLP, GIS iD64*

*La reproduction des informations est autorisée uniquement
sous réserve de mentionner la source « Institut de l'Elevage »*

Ont participé à l'élaboration de la partie ovine :

Pour l'Institut de l'Elevage :

*Calcul et analyses : Jean Michel Astruc jean-michel.astruc@idele.fr
Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr*

*Mise en forme et édition : Gilles Thomas gilles.thomas@idele.fr
Xavier Bourrigan xavier.bourrigan@idele.fr*



Introduction

Le processus de recherche et développement en amélioration génétique des brebis laitière a porté successivement sur la productivité des brebis et des troupeaux (décennies 70 et 80), la composition chimique du lait et ses aptitudes fromagères (décennies 80 et 90), enfin les aptitudes fonctionnelles, telles que la résistance aux mammites subcliniques et la morphologie de la mamelle (décennie 2000). Ces caractères fonctionnels participent à l'amélioration de la longévité fonctionnelle des animaux, qui correspond à leur aptitude à retarder leur réforme pour des causes non liées à leur niveau de production laitière. Autrement dit, la longévité fonctionnelle contribue à la rentabilité des troupeaux, non pas par l'augmentation des recettes, mais par la diminution des coûts de production en diminuant les réformes prématurées. Au cours de ces dernières années, la génomique est entrée de plain-pied dans les schémas de sélection des ovins laitiers avec, d'une part la sélection pour la résistance à la tremblante, via le génotypage à grande échelle du gène PrP, dès le début des années 2000, d'autre part les perspectives de sélection génomique qui ont fait l'objet des programmes Roquefort'in (race Lacaune) et Genomia (races ovines laitières des Pyrénées-Atlantiques). Depuis la campagne 2015 (choix des jeunes béliers fin 2014), la race Lacaune a mis en place un schéma génomique.

L'amélioration génétique des brebis laitières en France dans ses trois bassins d'élevage traditionnels (rayon de Roquefort, Pyrénées-Atlantiques, Corse) est fondée sur la sélection des races locales dans leur terroir respectif de production. Ce principe est conforté par la démarche des AOC de chaque bassin qui impose la race locale comme matériel génétique pour la production des fromages de Roquefort (race Lacaune), Ossau-Iraty (races Basco-Béarnaise et Manech) et Brucciu (race Corse). Basée sur le contrôle laitier et le testage sur descendance des béliers d'insémination animale, la mise en oeuvre de la sélection en brebis laitières a systématiquement été raisonnée pour accroître son rapport efficacité / coût.

Rationalisation et optimisation dans l'espace

Pour sélectionner les races locales à l'échelle de l'ensemble de la population, celle-ci est organisée de façon pyramidale, avec les éleveurs sélectionneurs, créateurs du progrès génétique et les éleveurs utilisateurs du progrès génétique. Les outils de sélection sont concentrés chez les éleveurs sélectionneurs qui adhèrent au contrôle laitier officiel, incluant le contrôle qualitatif, et la qualification des reproducteurs avec éventuellement le pointage de mamelles. Les cheptels sélectionneurs sont support de testage et fournissent les jeunes béliers aux centres d'élevage. L'effort de testage, conçu pour optimiser les schémas de sélection, est considérable puisque 50 à 60% (selon les races) des brebis inséminées au sein d'un cheptel en sélection le sont avec des béliers de testage. En compensation, les éleveurs sélectionneurs bénéficient des inséminations avec les béliers élites, c'est-à-dire les pères à béliers de la race. Les éleveurs utilisateurs peuvent, s'ils le souhaitent, bénéficier d'un contrôle laitier simplifié, dont l'objectif est la sélection intra-troupeau, mais aussi le suivi technique du troupeau laitier.

Rationalisation et optimisation dans le temps

Les objectifs de sélection ont été raisonnés de manière progressive. Compte-tenu du besoin de lait des transformateurs d'une part, de la faible productivité initiale des races locales françaises d'autre part, le contrôle laitier officiel mis en place dans les années 60 était au départ un contrôle uniquement quantitatif. Le premier objectif a donc été clairement l'augmentation de la productivité des brebis avec comme critère de sélection la production de lait à la traite qui augmente également les quantités de matière grasse (QMG) et protéique (QMP), donc les quantités de fromage. Si un tel objectif est acceptable dans la phase de démarrage du schéma de sélection, lorsque celui-ci entre en régime de croisière et devient pleinement efficace (dans les années 80 pour la race Lacaune, dans les années 90-2000 pour les races des Pyrénées), la richesse du lait (taux butyreux 'TB' et taux protéique 'TP') se dégrade alors au plan génétique. Il devient donc indispensable de s'intéresser aussi à la richesse du lait pour maîtriser le rendement fromager et le rapport gras/sec du fromage, dans le cadre de fabrication de fromage d'AOC au lait cru et entier. Il faut alors réaliser un contrôle qualitatif, lourd et coûteux à mettre en oeuvre en brebis laitières, du fait de la taille des troupeaux et des cadences de traite mécanique rapides. Enfin, quand le contexte filière est tel que la productivité des brebis n'est plus directement recherchée, les éleveurs s'intéressent alors aux caractères fonctionnels qui vont contribuer à réduire les coûts de production et à améliorer les conditions de travail, en particulier de traite, premier poste de travail de l'élevage des brebis laitières. Aujourd'hui, les éleveurs et les maîtres d'oeuvre des schémas de sélection soulèvent la question de la rusticité et de la plasticité et évoquent leur souhait de travailler sur la résistance au parasitisme gastro-intestinal, la persistance laitière, l'aptitude à la monotraite, l'efficacité alimentaire, mais aussi l'aptitude à la transhumance et à la valorisation des zones de parcours.



Allègement du contrôle laitier

Le contrôle officiel de type AC (contrôle mensuel d'une seule des 2 traites journalières, sans obligation d'alternance) est généralisé. Le contrôle qualitatif a fait l'objet d'un allègement encore plus poussé. Seule une fraction des brebis est contrôlée : les primipares (races des Pyrénées) ou les 2 premières lactations (race Lacaune). Seul le milieu de la lactation, période la plus représentative d'un point de vue génétique, est contrôlé: l'objectif est de réaliser 3 échantillons au cours des 4 premiers contrôles quantitatifs de la brebis, à la traite du matin qui permet un meilleur échantillonnage du lait, notamment de la matière grasse et des cellules somatiques. Par rapport à un contrôle exhaustif de type A4 (à rythme mensuel sur les deux traites journalières et pour toutes les brebis en traite), le contrôle partiel tel que décrit ci-dessus permet « d'économiser » environ 85% des prises d'échantillon et des analyses, pour une efficacité à peine moindre (la perte de précision peut aisément être compensée pour les béliers par une augmentation du nombre de filles de testage d'environ 10 %). Cette démarche est également systématisée pour les caractères fonctionnels.

Tableau 1 : Evolution des principaux critères d'organisation et fonctionnement des schémas de sélection dans les 3 bassins français de production.

		Contrôle Laitier Officiel (CLO)				Contrôle Laitier Simplifié (CLS)
		Nombre de brebis en CLO (% population)	Taux IA dans le noyau	Nombre de mâles mis en testage	Production laitière en litres (durée)	Nombre de brebis en CLS
1985	Rayon	113 519 (17%)	70%	430	186 (162)	311 000
	Pyrénées	38 026 (12%)	30%	52	92 (127)	13 000
	Corse	7 300 (7%)			88 (151)	
2005	Rayon	176 936 (21%)	81%	477	277 (163)	585 000
	Pyrénées	108 836 (23%)	55%	200	158 (146)	32 000
	Corse	20 408 (20%)	39%	40	124 (181)	
2020	Rayon	189 147 (17%)	87%	319	339 (174)	505 457
	Pyrénées	121 136 (28%)	48%	278	231 (156)	38 026
	Corse	20 157 (24%)	36%	17	149 (189)	13 446



Traitement des données

Les résultats annuels de Contrôle Laitier Officiel ovin sont calculés à partir d'une extraction de la BDIR ovine laitière réalisée en fin de campagne laitière (décembre 2020). Ils concernent donc la campagne 2020. Compte-tenu de la saisonnalité de la production en ovin lait, toutes les lactations sont terminées et qualifiées à partir du moment où elles sont calculées.

Les résultats sont présentés selon différentes catégories : par bassin, par département, par organisme réalisant le contrôle réalisant le contrôle laitier, par organisme de contrôle de performance agréé et par race. Les définitions sont les suivantes :

Bassins : 1 = 'Rayon de Roquefort' ; 2 = 'Corse' ; 3 = 'Pyrénées-Atlantiques'.

Départements : 11, 12, 2A, 2B, 30, 34, 48, 64, 65, 81, 82.

Organismes réalisant le contrôle laitier (ECEL) : 'CDEO', 'Confédération Générale de Roquefort', 'EDE 48', 'EDE 81', 'EDE 82', 'SCP 30-34', 'SUAE Corse du Sud', 'SUAE Haute-Corse', 'UNOTEC 12'.

Organismes de contrôle de performance agréés : 'CDEO', 'OS Lacaune', 'EDE 82', 'SUAE Corse du Sud', 'SUAE Haute-Corse'.

Races : 'Lacaune', 'Manech tête rousse', 'Manech tête noire', 'Basco-Béarnaise', 'Corse'. Les autres races présentes représentent moins de 50 brebis et ne sont pas prises en compte dans la catégorie race.

NB : dans les paragraphes 2.2 à 2.6, la carte de répartition des lactations affiche uniquement les départements pour lesquels au moins 10 lactations ont été prises en compte pour la race considérée dans le calcul de ces résultats.

Avertissement :

Il ne faut pas chercher à comparer les résultats entre races ou populations (Basco-Béarnaise, Corse, Lacaune, Manech tête rousse et tête noire) pour deux raisons essentielles :

- Chaque race n'est représentée que dans un bassin de production donné, de sorte qu'il y a confusion complète entre le type génétique et le(s) système(s) de production dominant(s) de chaque région.

- Les calculs de production laitière à la traite diffèrent pour chaque région, en relation avec la durée moyenne d'allaitement, variable d'un système d'élevage (donc d'une race) à l'autre :

- 25 jours dans le Rayon de Roquefort,
- 35 jours dans les Pyrénées et en Corse.

Quelques définitions :

Brebis présentes à la mise-bas : brebis présentes dans le troupeau en début de campagne, au moment du début des mises-bas du troupeau (automne).

Brebis avec lactations : brebis pour lesquelles on a pu calculer une lactation (donc ayant eu au moins un contrôle laitier avec une quantité de lait non nulle).

Brebis ayant mis-bas : brebis ayant une date de mise-bas. On exclut donc les brebis vides, les brebis avortées sans lait et les agnelles non luttées.

Taux de mise-bas : Nombre de brebis ayant mis-bas divisé par le nombre de brebis présentes (exprimé en %).

Taux de lactation : Nombre de brebis avec calcul de lactation divisé par le nombre de brebis ayant mis-bas (exprimé en %).

Production laitière : il s'agit de la production laitière à la traite exclusive.

La production laitière est calculée sur la seule période de traite exclusive de l'animal après le sevrage du (des) agneau(x), et ne prend pas en compte la production de lait pendant la phase initiale d'allaitement ou d'allaitement x traite. La **durée de traite** correspond donc à cette seule période de traite exclusive. La production laitière est exprimée en litres, et la durée en jours.

Le contrôle laitier officiel est un contrôle de type AC, à savoir un contrôle mensuel d'une seule des 2 traites journalières, sans obligation d'alternance. Toutefois, le contrôle a lieu majoritairement le matin car l'échantillonnage pour le contrôle qualitatif est plus précis à la traite du matin (plus de lait le matin). Les statistiques de taux butyreux et taux protéique ne sont pas fournies. En effet, le contrôle laitier qualitatif en ovin est un contrôle très allégé (contrôle qualitatif partiel) qui repose sur un échantillonnage à la seule traite du matin, sur 3 contrôles du milieu de lactation et qui ne concerne qu'une partie du troupeau (primipares en races ovines laitières des Pyrénées, 2 premières lactations en race Lacaune). Les résultats sont pertinents vis à vis de la génétique mais ne sont pas représentatifs de la réalité économique.



Tendances 2020

En 2020, le nombre total de brebis présentes à la mise-bas s'élève à 330 431, soit un chiffre à peine plus élevé que l'année précédente (+ 0,3%). Dans le même temps le nombre de brebis avec calcul de lactation se stabilise à 278 442 (+0.01%). Cette stabilité des effectifs en contrôle laitier officiel (CLO) confirme la tendance observée l'année précédente et met fin à l'augmentation des effectifs constatée de 2016 à 2018 (+ 22 000 brebis sur 3 ans).

750 exploitations ont fourni des résultats de lactations en 2020, soit une légère diminution par rapport à l'année précédente (-10 exploitations). L'effectif moyen par exploitation s'établit désormais à 441 brebis en moyenne par élevage (+8 brebis par rapport à l'année précédente).

En 2020, la production laitière moyenne augmente en race Lacaune (+9,2 litres) et en race corse (+1,3 litre), est stable pour la race Manech Tête Noire (-0,1 litre) et diminue pour les races Manech Tête Rousse (-3,2 litres) et Basco Béarnaise (-3,8 litres). Au plan national, la production laitière atteint 291,6 litres en moyenne (+5,3 litres) en 169 jours de traite (durée identique à celle de l'année précédente).

Au côté du contrôle laitier officiel de type AC existe un contrôle laitier simplifié (CLS) qui n'est pas répertorié ici. Il concerne les éleveurs utilisateurs (alors que le contrôle laitier officiel est réservé aux seuls éleveurs sélectionneurs). En 2020, 1232 exploitations ont été suivies en CLS, pour un total de 556 929 brebis présentes à la mise-bas.



SOMMAIRE

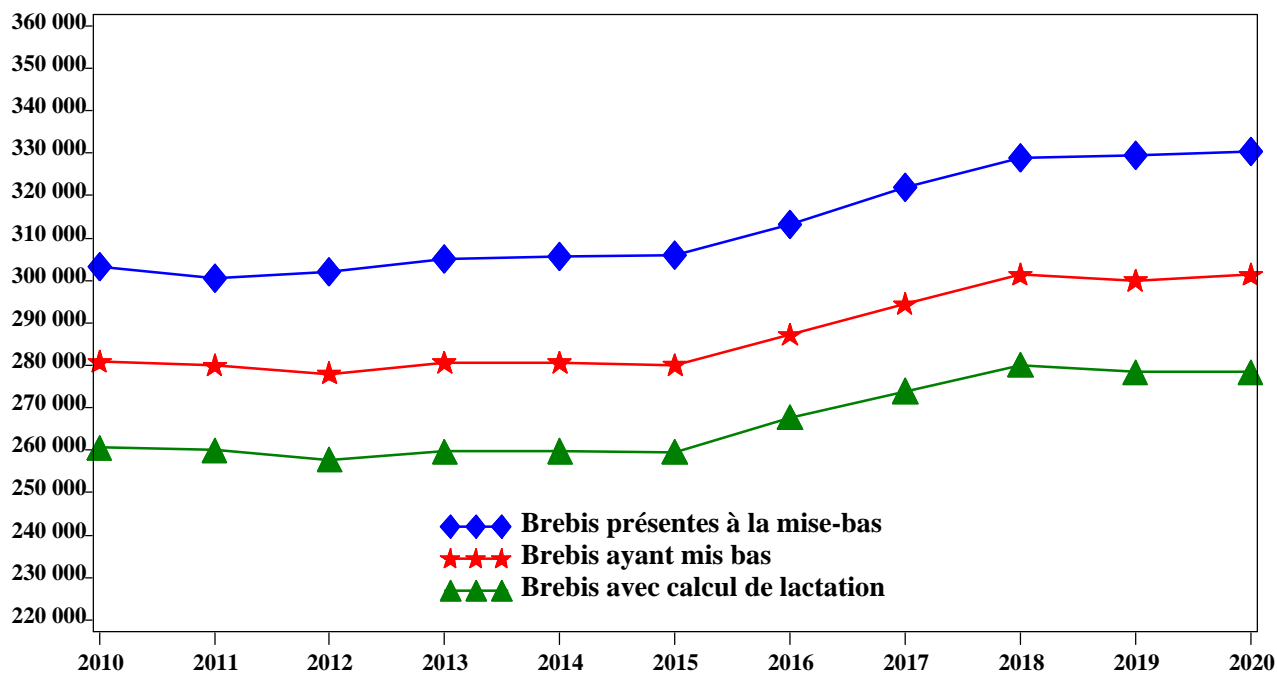
I - RESULTATS GLOBAUX	7
1.1 - Rappel des campagnes antérieures	7
1.2 - Résultats de la campagne	8
1.2.1 - Répartition par rang de lactation	8
1.2.2 - Nombre de troupeaux et effectif moyen	8
1.2.3 - Effectifs et résultats par département	8
1.2.4 - Effectifs et résultats par bassin et rang de lactation	10
1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas	11
1.2.6 - Effectifs et résultats par bassin et taille de troupeaux	13
1.2.7 - Effectifs et résultats par ECEL	14
1.2.8 - Effectifs et résultats par ECEL et département	15
1.2.9 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances	16
1.2.10 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances et département	16
II - RESULTATS PAR RACE	17
2.1 - Résultats toutes lactations	17
2.2 - Race Lacaune	18
2.3 - Race Basco-Béarnaise	19
2.4 - Race Manech Tête Noire	20
2.5 - Race Manech Tête Rousse	21
2.6 - Race Corse	22



I - RESULTATS GLOBAUX

1.1 - Rappel des campagnes antérieures

Campagne	Brebis présentes à la mise-bas	Brebis ayant mis bas	Taux de mise-bas	Brebis avec calcul de lactation	Taux de lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
2010	303 201	280 796	92,6	260 629	92,8	241,2	161
2011	300 488	279 941	93,2	260 029	92,9	246,8	162
2012	302 102	277 961	92,0	257 826	92,8	250,8	163
2013	304 925	280 581	92,0	259 666	92,5	247,5	164
2014	305 619	280 575	91,8	259 791	92,6	254,2	165
2015	306 047	280 001	91,5	259 589	92,7	256,9	166
2016	313 291	287 171	91,7	267 737	93,2	273,9	166
2017	321 968	294 415	91,4	274 003	93,1	278,6	167
2018	328 980	301 292	91,6	280 117	93,0	284,2	167
2019	329 394	299 938	91,1	278 423	92,8	286,3	169
2020	330 431	301 305	91,1	278 442	92,4	291,6	169



1.2 - Résultats de la campagne

1.2.1 - Répartition par rang de lactation

Rang de lactation	Brebis présentes à la mise-bas	Brebis ayant mis-bas	Taux de mise-bas	Brebis avec calcul de lactation	Taux de lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	95 274	77 105	80,9	69 912	90,7	256,0	156
2ème lactation et plus	235 157	224 200	95,3	208 530	93,0	303,5	173
Total général	330 431	301 305	91,1	278 442	92,4	291,6	169

1.2.2 - Nombre de troupeaux et effectif moyen

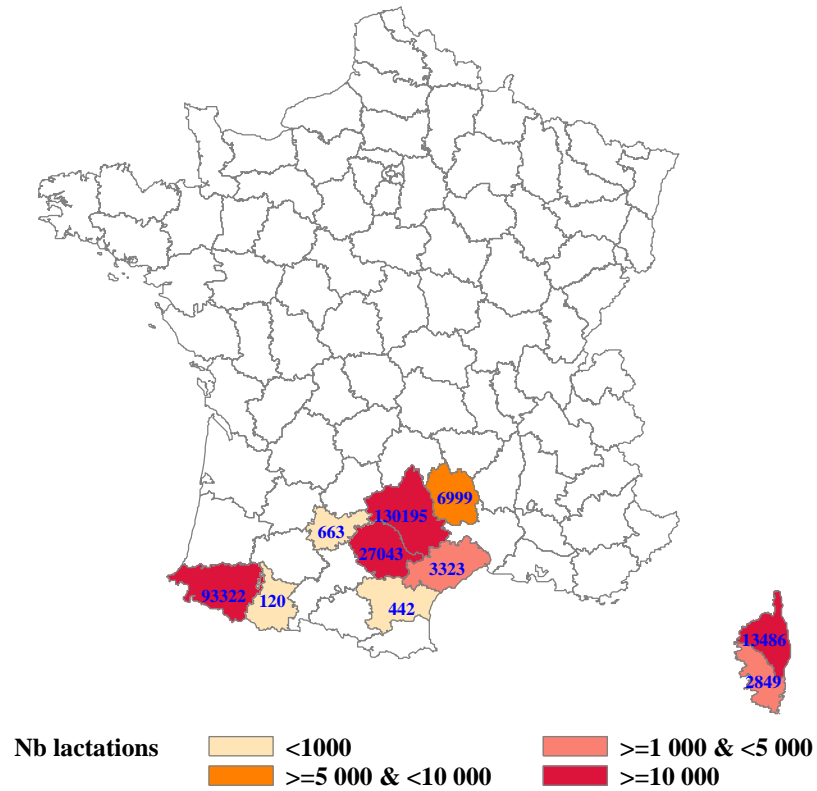
Brebis avec calcul de lactation	Nb troupeaux	Effectifs moyens par troupeau
278 442	750	371,3

1.2.3 - Effectifs et résultats par département

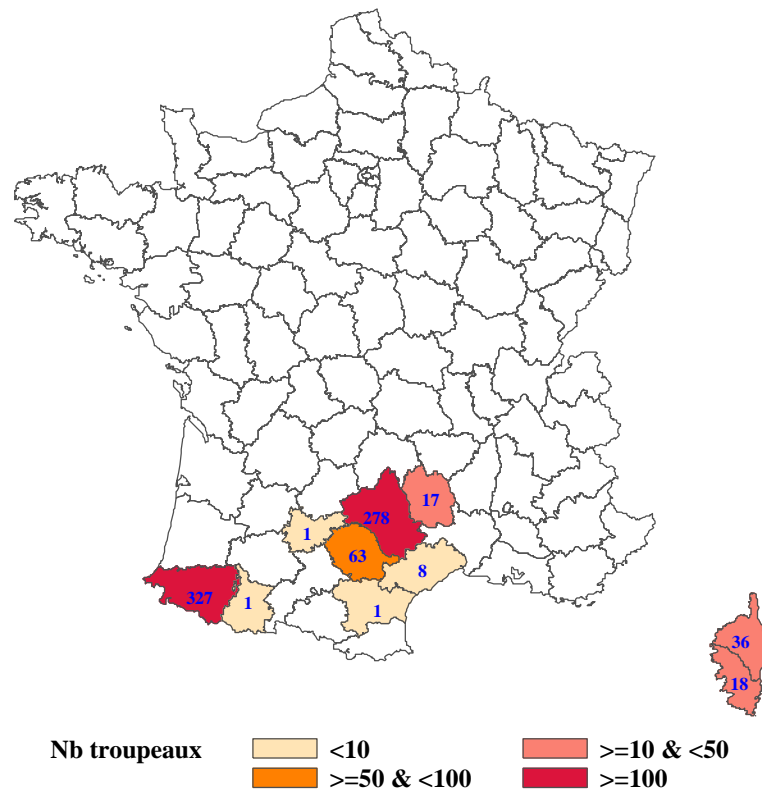
Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
Aude	1	442	343,4	199
Aveyron	278	130 195	339,2	174
Corse du Sud	18	2 849	162,9	184
Haute Corse	36	13 486	145,8	190
Hérault	8	3 323	326,2	179
Lozère	17	6 999	326,8	173
Pyrénées Atlantiques	327	93 322	230,7	156
Hautes Pyrénées	1	120	138,1	139
Tarn	63	27 043	345,1	177
Tarn & Garonne	1	663	293,6	139
Total général	750	278 442	291,6	169



Répartition des lactations par département



Répartition des troupeaux par département



1.2.4 - Effectifs et résultats par bassin et rang de lactation

Bassin	Rang de lactation	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	1ère lactation	45 402	286,8	161
	2ème lactation	37 390	357,5	180
	3ème lactation	29 359	377,7	183
	4ème lactation	21 995	371,4	182
	5ème lactation	15 524	354,8	179
	6ème lactation	10 083	335,6	175
	7ème lactation et plus	8 350	299,8	165
	Inconnu	541	297,4	159
Total Bassin		168 644	339,2	174
02	1ère lactation	2 770	105,7	145
	2ème lactation	2 841	150,0	189
	3ème lactation	2 595	168,9	204
	4ème lactation	2 088	172,1	206
	5ème lactation	1 792	170,2	208
	6ème lactation	1 356	155,4	199
	7ème lactation et plus	1 909	142,5	192
	Inconnu	984	127,5	178
Total Bassin		16 335	148,8	189
03	1ère lactation	21 740	210,7	148
	2ème lactation	18 753	243,6	158
	3ème lactation	16 298	251,7	162
	4ème lactation	12 630	246,0	162
	5ème lactation	9 216	235,7	160
	6ème lactation	6 290	219,9	155
	7ème lactation et plus	6 542	195,2	146
	Inconnu	1 994	182,8	144
Total Bassin		93 463	230,6	156
Total général		278 442	291,6	169



1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas

Bassin	Rang de lactation	Mois de mise-bas	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	1ère lactation	Janvier	8 270	272,2	149
		Février	6 988	252,3	142
		Mars	2 183	215,7	115
		Avril	514	168,9	101
		Mai	124	185,5	100
		Juin	4	97,6	53
		Juillet	213	309,7	189
		Août	1 322	347,4	199
		Septembre	1 905	345,7	194
		Octobre	7 312	324,6	184
		Novembre	9 997	304,8	171
		Décembre	6 570	277,2	155
	2ème lactation et plus	Janvier	17 602	343,2	169
		Février	8 411	310,7	147
		Mars	2 611	245,6	117
		Avril	855	208,4	112
		Mai	291	237,1	114
		Juin	27	155,4	69
		Juillet	1 628	351,0	189
		Août	6 163	386,1	197
		Septembre	11 668	366,3	190
		Octobre	34 990	377,8	193
		Novembre	28 288	368,0	183
		Décembre	10 708	353,2	170
Total Bassin			168 644	339,2	174
02	1ère lactation	Janvier	707	95,0	125
		Février	361	74,0	96
		Mars	173	43,6	61
		Avril	47	21,4	39
		Mai			
		Juin			
		Juillet			
		Août	3	151,0	225
		Septembre	117	146,1	208
		Octobre	529	144,7	202
		Novembre	472	124,3	176
		Décembre	361	104,2	143
	2ème lactation et plus	Janvier	355	110,6	123
		Février	258	96,0	99
		Mars	129	50,0	64
		Avril	24	26,9	38
		Mai			
		Juin			
		Juillet			
		Août	113	160,2	217
		Septembre	4 895	162,7	213
		Octobre	6 220	164,4	202
		Novembre	1 350	149,2	182
		Décembre	221	125,9	148
Total Bassin			16 335	148,8	189



1.2.5 - Effectifs et résultats par bassin, rang de lactation et mois de mise-bas

Bassin	Rang de lactation	Mois de mise-bas	Effectifs brebis	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
03	1ère lactation	Janvier	2 252	195,9	133
		Février	2 334	148,0	100
		Mars	2 455	107,1	74
		Avril	390	75,6	50
		Mai	50	68,2	44
		Juin			
		Juillet			
		Août			
		Septembre	7	273,0	211
		Octobre	1 995	265,0	189
		Novembre	7 851	254,0	178
		Décembre	4 406	220,9	161
	2ème lactation et plus	Janvier	3 371	219,6	135
		Février	3 546	172,5	101
		Mars	2 892	129,3	75
		Avril	558	89,9	51
		Mai	44	51,0	29
		Juin			
		Juillet			
		Août			
		Septembre	84	253,9	198
		Octobre	11 269	252,1	178
		Novembre	37 746	248,3	168
		Décembre	12 213	242,6	157
Total Bassin			93 463	230,6	156
Total général			278 442	291,6	169



1.2.6 - Effectifs et résultats par bassin et taille de troupeaux

Bassin	Classe effectifs	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
01	< 200	5	880	323,9	176
	>=200 & <250	14	3 103	331,3	180
	>=250 & <300	23	6 307	334,9	170
	>=300 & <350	57	18 727	342,6	175
	>=350 & <400	46	17 181	335,7	177
	>=400 & <450	53	22 664	339,2	179
	>=450 & <500	47	22 437	347,5	177
	>=500 & <550	34	17 781	324,9	173
	>=550 & <600	29	16 643	354,8	179
	>= 600	60	42 921	336,2	169
Total bassin		368	168 644	339,2	174
02	< 200	26	3 307	149,1	180
	>=200 & <250	3	691	158,5	182
	>=250 & <300	7	1 917	140,4	194
	>=300 & <350	5	1 599	161,0	202
	>=350 & <400	3	1 082	136,8	166
	>=400 & <450	3	1 274	150,2	203
	>=450 & <500	1	457	148,4	194
	>= 600	6	6 008	148,8	189
Total bassin		54	16 335	148,8	189
03	< 200	71	11 924	196,6	149
	>=200 & <250	64	14 252	219,0	153
	>=250 & <300	81	22 084	230,6	156
	>=300 & <350	45	14 427	240,2	159
	>=350 & <400	29	10 689	242,5	161
	>=400 & <450	10	4 292	220,5	154
	>=450 & <500	11	5 184	246,2	157
	>=500 & <550	9	4 695	256,6	159
	>=550 & <600	4	2 244	267,3	163
	>= 600	5	3 672	248,3	152
Total bassin		329	93 463	230,6	156
Total général		751	278 442	291,6	169



1.2.7 - Effectifs et résultats par ECEL

ECEL	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	328	93 442	230,6	156
Confédération Générale de Roquefort	179	81 347	334,8	174
EDE 48	9	4 247	319,9	169
EDE 81	28	11 859	355,3	181
EDE 82	1	663	293,6	139
SUAÉ CORSE DU SUD	18	2 849	162,9	184
SUAÉ HAUTE-CORSE	36	13 486	145,8	190
UNOTEC 12	151	70 549	343,1	174
Total général	750	278 442	291,6	169



1.2.8 - Effectifs et résultats par ECEL et département

ECEL	Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	Pyrénées Atlantiques	327	93 322	230,7	156
	Hautes Pyrénées	1	120	138,1	139
<i>Total ECEL</i>		328	93 442	230,6	156
Confédération Générale de Roquefort	Aude	1	442	343,4	199
	Aveyron	132	61 251	334,1	174
	Hérault	3	1 718	333,8	196
	Lozère	8	2 752	337,5	180
	Tarn	35	15 184	337,1	174
<i>Total ECEL</i>		179	81 347	334,8	174
EDE 48	Lozère	9	4 247	319,9	169
<i>Total ECEL</i>		9	4 247	319,9	169
EDE 81	Tarn	28	11 859	355,3	181
<i>Total ECEL</i>		28	11 859	355,3	181
EDE 82	Tarn & Garonne	1	663	293,6	139
<i>Total ECEL</i>		1	663	293,6	139
SUAE CORSE DU SUD	Corse du Sud	18	2 849	162,9	184
<i>Total ECEL</i>		18	2 849	162,9	184
SUAE HAUTE-CORSE	Haute Corse	36	13 486	145,8	190
<i>Total ECEL</i>		36	13 486	145,8	190
UNOTEC 12	Aveyron	146	68 944	343,7	174
	Hérault	5	1 605	318,2	160
<i>Total ECEL</i>		151	70 549	343,1	174
Total général		750	278 442	291,6	169



1.2.9 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances

Organisme de contrôle de performances	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	328	93 442	230,6	156
EDE 82	1	663	293,6	139
OS Lacaune	367	168 002	339,4	175
SUAE CORSE DU SUD	18	2 849	162,9	184
SUAE HAUTE-CORSE	36	13 486	145,8	190
Total général	750	278 442	291,6	169

1.2.10 - Effectifs et résultats par Organisme de contrôle de performances et département

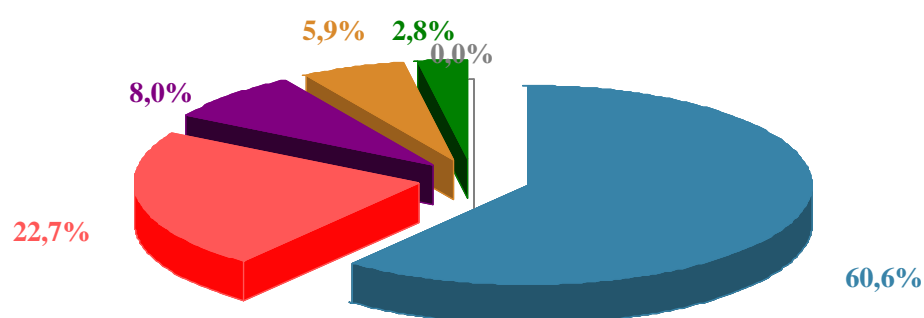
Organisme de contrôle de performances	Département	Nb troupeaux	Effectifs brebis en lactation	Production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>
CDEO	Pyrénées Atlantiques	327	93 322	230,7	156
	Hautes Pyrénées	1	120	138,1	139
<i>Total OCP</i>		<i>328</i>	<i>93 442</i>	<i>230,6</i>	<i>156</i>
EDE 82	Tarn & Garonne	1	663	293,6	139
<i>Total OCP</i>		<i>1</i>	<i>663</i>	<i>293,6</i>	<i>139</i>
OS Lacaune	Aude	1	442	343,4	199
	Aveyron	278	130 195	339,2	174
	Hérault	8	3 323	326,2	179
	Lozère	17	6 999	326,8	173
	Tarn	63	27 043	345,1	177
<i>Total OCP</i>		<i>367</i>	<i>168 002</i>	<i>339,4</i>	<i>175</i>
SUAE CORSE DU SUD	Corse du Sud	18	2 849	162,9	184
<i>Total OCP</i>		<i>18</i>	<i>2 849</i>	<i>162,9</i>	<i>184</i>
SUAE HAUTE-CORSE	Haute Corse	36	13 486	145,8	190
<i>Total OCP</i>		<i>36</i>	<i>13 486</i>	<i>145,8</i>	<i>190</i>
Total général		750	278 442	291,6	169



II - RESULTATS PAR RACE

2.1 - Résultats toutes lactations

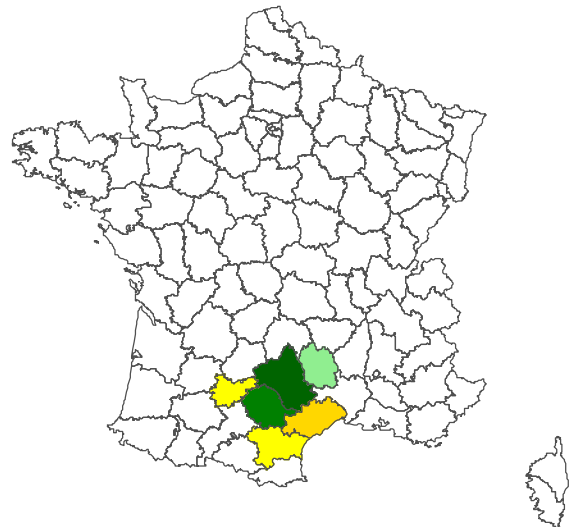
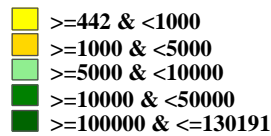
Race	Nb troupeaux	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type Durée de traite <i>j</i>
Lacaune	368	168 661	339,2	<i>106,7</i>	174	<i>43</i>
Manech Tête Rousse	242	63 172	243,3	<i>95,3</i>	161	<i>50</i>
Basco-Béarnaise	95	22 392	214,4	<i>87,7</i>	146	<i>51</i>
Corse	54	16 334	148,8	<i>63,1</i>	189	<i>58</i>
Manech Tête Noire	69	7 831	175,0	<i>73,9</i>	147	<i>49</i>
Autres races traites	38	52	156,3	<i>119,4</i>	116	<i>62</i>



2.2 - Race LACAUNE

(code race : 010)

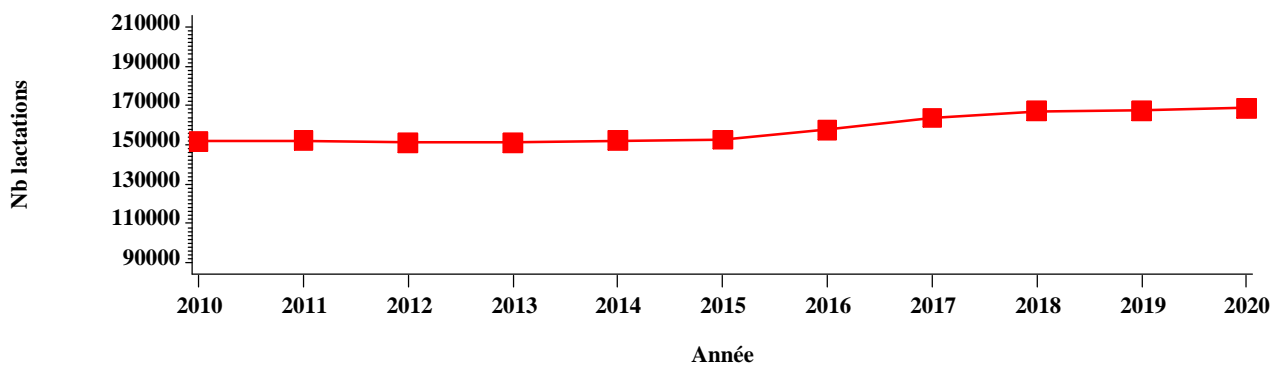
Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production lactière <i>l</i>	Ecart type production lactière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	45 402	286,8	94,0	160,5	43
2ème lactation	37 402	357,5	102,8	180,4	43
3ème lactation	29 362	377,7	102,8	183,4	40
4ème lactation	21 998	371,4	102,2	182,1	40
5ème lactation	15 526	354,8	102,6	178,9	41
6ème lactation	10 081	335,6	101,4	174,7	44
7ème lactation et plus	8 349	299,8	102,3	165,0	48
Inconnu	541	297,4	124,5	158,5	54
Total général	168 661	339,2	106,7	174,5	43

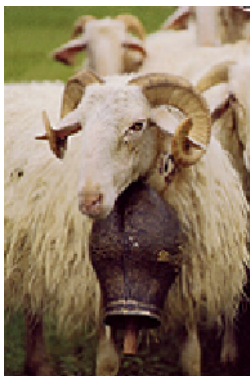
Evolution du nombre de lactations de la race



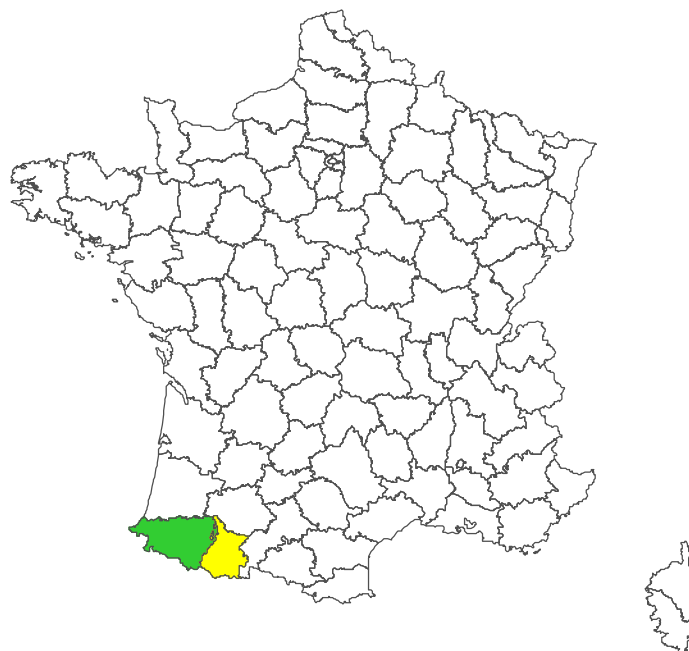
2.3 - Race BASCO BEARNAISE

(code race : 030)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



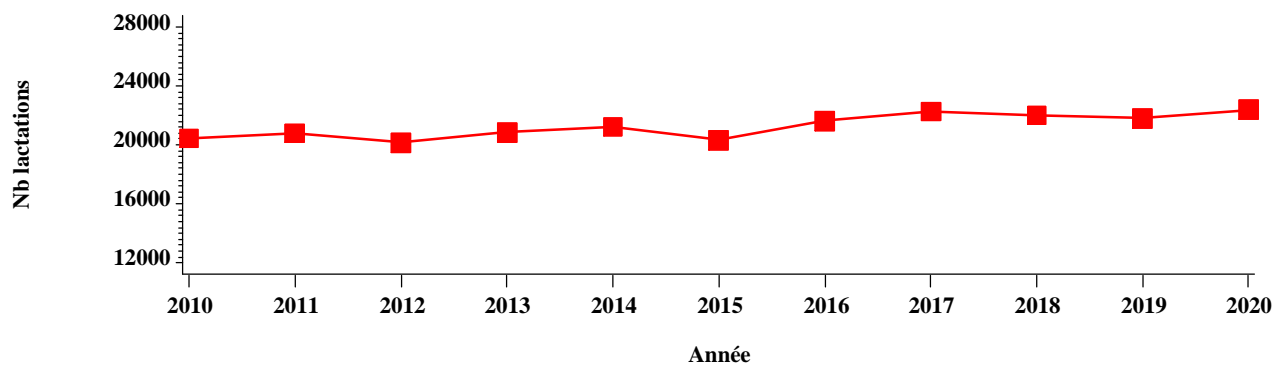
120
22272



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production lactière <i>l</i>	Ecart type production lactière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	5 061	167,6	74,1	118,2	48
2ème lactation	4 345	219,4	81,0	145,2	48
3ème lactation	3 836	241,0	84,6	158,0	48
4ème lactation	2 954	243,3	86,9	161,1	47
5ème lactation	2 126	242,6	89,0	160,3	47
6ème lactation	1 532	222,2	87,6	154,5	50
7ème lactation et plus	1 742	202,4	88,4	146,8	51
Inconnu	796	184,0	79,1	149,6	55
Total général	22 392	214,4	87,7	145,7	51

Evolution du nombre de lactations de la race



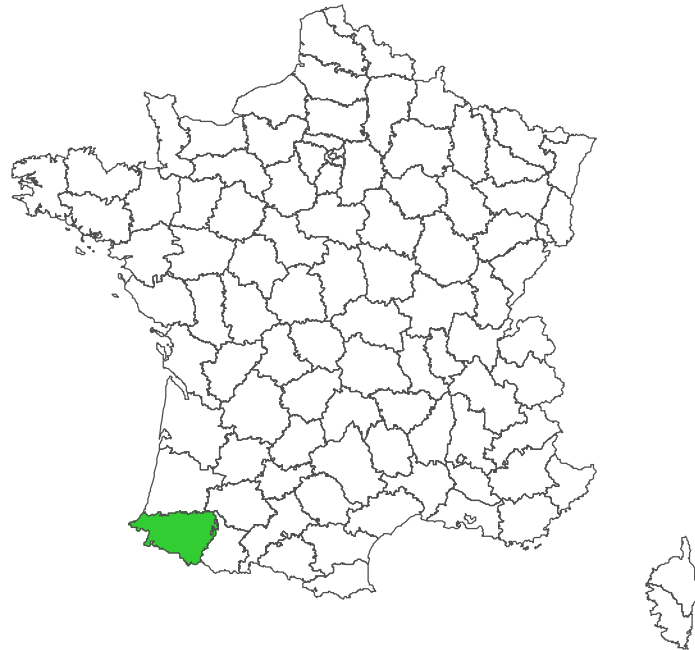
2.4 - Race MANECH TETE NOIRE

(code race : 052)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



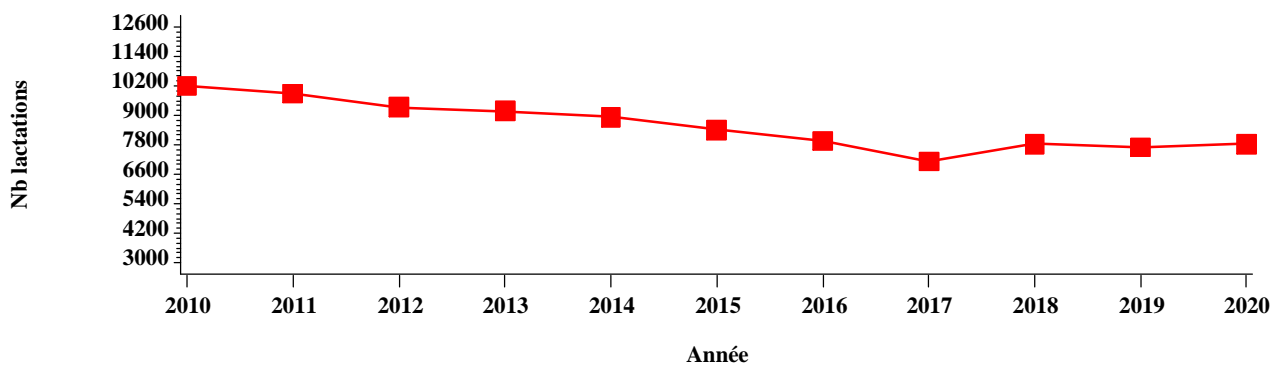
■ 7831



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	1 721	167,6	75,1	146,0	52
2ème lactation	1 501	187,4	73,2	151,1	48
3ème lactation	1 288	190,5	73,4	150,6	46
4ème lactation	1 031	182,6	72,6	150,8	47
5ème lactation	766	176,3	72,5	146,7	49
6ème lactation	479	166,9	69,1	144,4	46
7ème lactation et plus	579	147,2	66,8	135,7	48
Inconnu	466	143,5	68,2	128,8	51
Total général	7 831	175,0	73,9	146,6	49

Evolution du nombre de lactations de la race



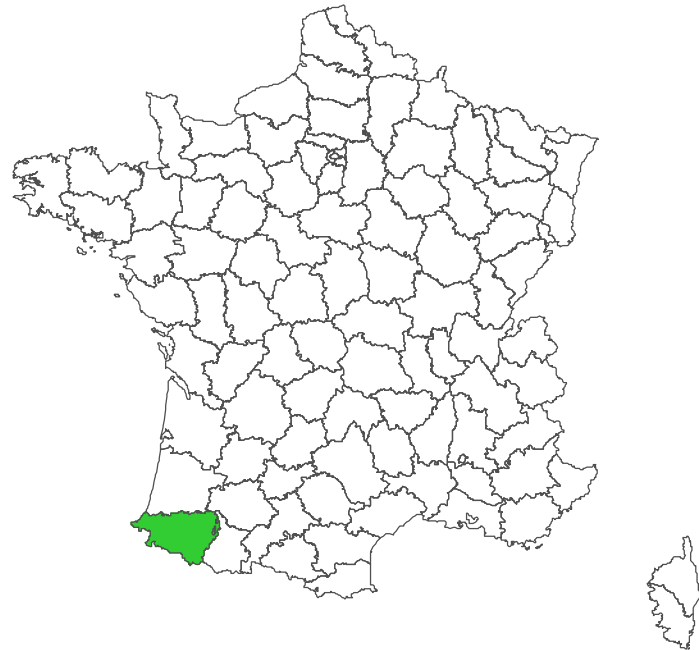
2.5 - Race MANECH TETE ROUSSE

(code race : 053)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



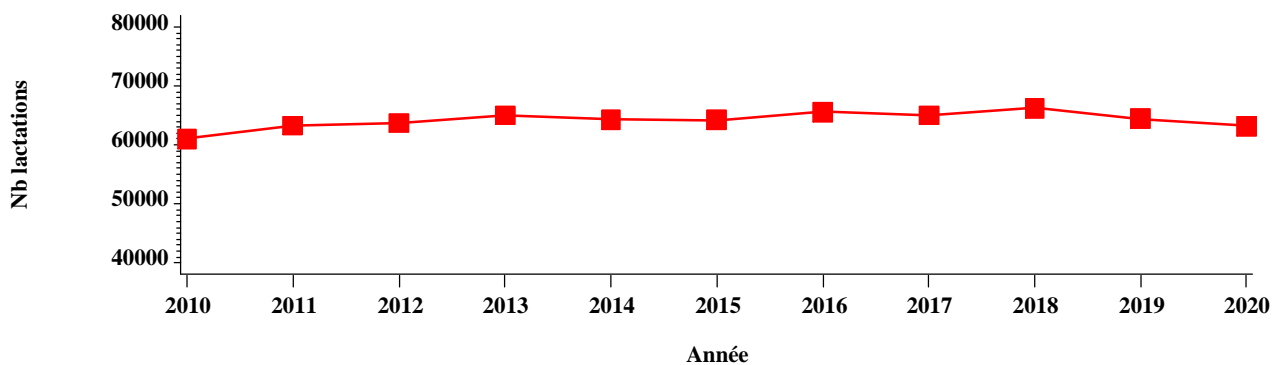
63172



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	14 945	230,3	92,4	158,8	49
2ème lactation	12 888	258,3	94,2	162,6	50
3ème lactation	11 158	262,5	94,6	165,0	49
4ème lactation	8 635	254,6	95,5	163,8	50
5ème lactation	6 320	240,5	93,6	161,8	50
6ème lactation	4 277	225,0	91,9	157,0	51
7ème lactation et plus	4 219	198,9	89,1	147,0	53
Inconnu	730	206,3	98,5	148,4	55
Total général	63 172	243,3	95,3	160,6	50

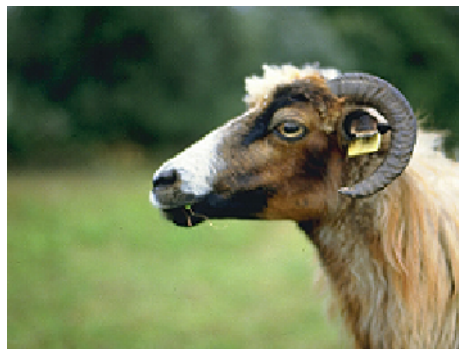
Evolution du nombre de lactations de la race



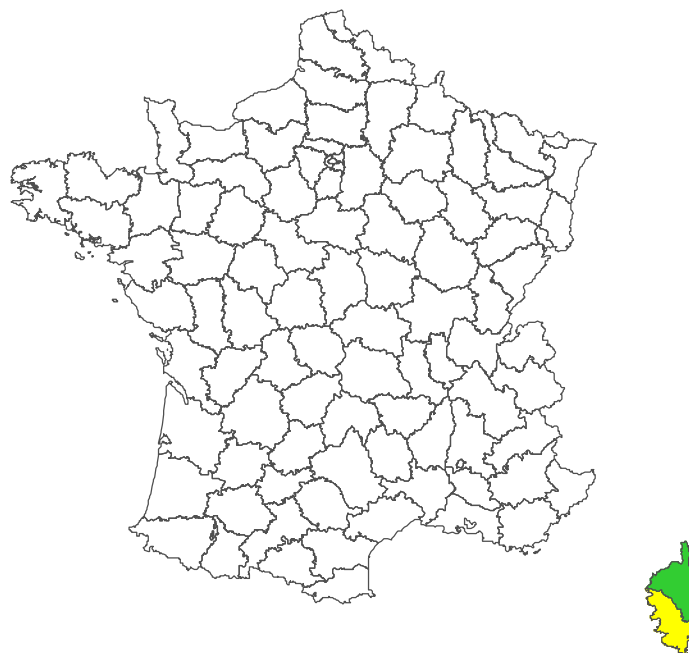
2.6 - Race CORSE

(code race : 046)

Répartition géographique de la race selon le nombre de résultats



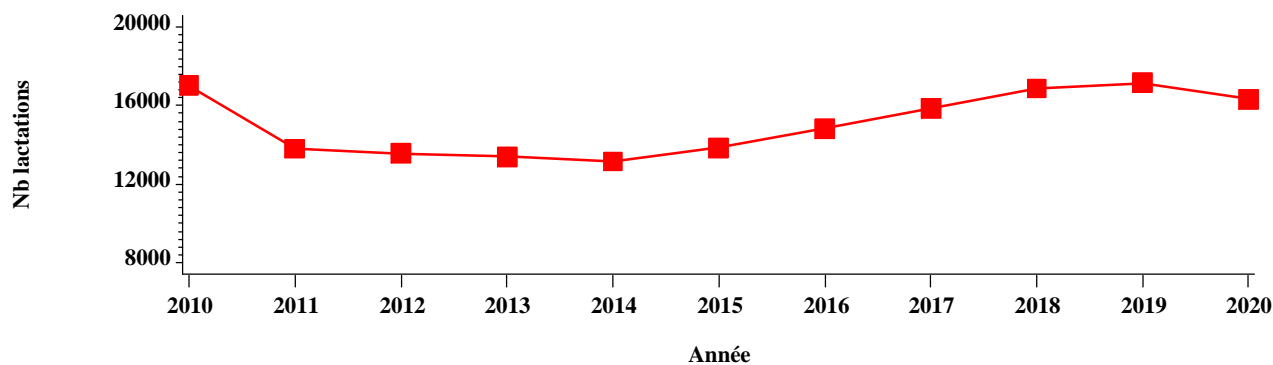
■ 2848
■ 13486



Résultats par rang de lactation

Rang de lactation	Nombre résultats	Production laitière <i>l</i>	Ecart type production laitière <i>l</i>	Durée de traite <i>j</i>	Ecart type durée de traite <i>j</i>
1ère lactation	2 769	105,6	49,1	145,0	54
2ème lactation	2 841	150,0	59,7	189,2	56
3ème lactation	2 595	168,9	60,4	204,3	50
4ème lactation	2 088	172,1	62,1	205,7	50
5ème lactation	1 792	170,2	59,7	207,6	47
6ème lactation	1 356	155,4	60,6	199,3	52
7ème lactation et plus	1 909	142,5	60,5	192,4	56
Inconnu	984	127,5	60,9	177,7	68
Total général	16 334	148,8	63,1	188,7	58

Evolution du nombre de lactations de la race



Collection
Résultats

Edité par :
l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr
Août 2021

Dépôt légal :
3e trimestre 2021
© Tous droits réservés
à l'Institut de l'Élevage
Réf. 0021 201 018
ISSN 1773-4738



Résultats de Contrôle Laitier – Espèce Ovine

France 2020

OVINS : En 2020, le nombre total de brebis présentes à la mise-bas s'élève à 330 431, soit un chiffre à peine plus élevé que l'année précédente (+ 0,3%). Dans le même temps le nombre de brebis avec calcul de lactation se stabilise à 278 442 (+0.01%). Cette stabilité des effectifs en contrôle laitier officiel (CLO) confirme la tendance observée l'année précédente et met fin à l'augmentation des effectifs constatée de 2016 à 2018 (+ 22 000 brebis sur 3 ans). 750 exploitations ont fourni des résultats de lactations en 2020, soit une légère diminution par rapport à l'année précédente (-10 exploitations). L'effectif moyen par exploitation s'établit désormais à 441 brebis en moyenne par élevage (+8 brebis par rapport à l'année précédente). En 2020, la production laitière moyenne augmente en race Lacaune (+9,2 litres) et en race corse (+1,3 litre), est stable pour la race Manech Tête Noire (-0,1 litre) et diminue pour les races Manech Tête Rousse (-3,2 litres) et Basco Béarnaise (-3,8 litres). Au plan national, la production laitière atteint 291,6 litres en moyenne (+5,3 litres) en 169 jours de traite (durée identique à celle de l'année précédente). Au côté du contrôle laitier officiel de type AC existe un contrôle laitier simplifié (CLS) qui n'est pas répertorié ici. Il concerne les éleveurs utilisateurs (alors que le contrôle laitier officiel est réservé aux seuls éleveurs sélectionneurs). En 2020, 1232 exploitations ont été suivies en CLS, pour un total de 556 929 brebis présentes à la mise-bas.

Contact :
gilles.thomas@idele.fr

Août 2021
Réf. 0021 201 018
ISSN 1773-4738

www.idele.fr

